



COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation du PPDU à Lomé, Togo

L'Unité de Préparation et de Développement des Projets d'Infrastructure de la CEDEAO (PPDU) s'est installée définitivement à Lomé, Togo en octobre 2014. Cette installation a été le fruit d'un long processus depuis le premier acte de création de l'Unité en Janvier 2005 par le Conseil des Ministres de la CEDEAO.

En effet, suite à la création de l'Unité, la Commission de la CEDEAO s'est engagée à financer le PPDU à hauteur de 8,684 millions USD pour ses cinq premières années et 10 millions USD au titre du Fonds des Infrastructures.

Le 19 Août 2011, le Conseil des Ministres de la CEDEAO a adopté le Règlement C/REG.5/08/11 portant dénomination, attributions, organisation et fonctionnement du PPDU. Par la suite, une dizaine de personnel a été recruté à l'issue d'un processus de sélection ouvert et compétitif.

Auparavant, un Accord de Siège a été signé le 10 septembre 2010 ente la Commission de la CEDEAO et les Autorités togolaises au bénéfice du PPDU.

Suite au recrutement du personnel depuis juillet 2014, une mission conduite par son Excellence Dr Toga MCINTOSH, Vice-Président de la CEDEAO et composé du Commissaire chargé des Infrastructures et du Directeur du PPDU, s'est rendue à Lomé début septembre pour discuter avec les Autorités togolaises et la BIDC sur les modalités d'installation du PPDU. La BIDC a accepté d'offrir des bureaux au PPDU au même titre que cette banque l'a fait pour le Centre Informatique Communautaire (CIC), l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) et la Carte Brune de la CEDEAO.

Le PPDU est une Agence Spécialisée de la CEDEAO en charge de la préparation et du développement des projets d'infrastructures régionales (Transport, Energie, Eau et TIC). Il a pour but de rendre les projets régionaux d'infrastructures bancables par l'élaboration des études de faisabilité (économique, financier, social, environnemental, d'impact, etc.). De la viabilité des projets étudiés dépendra la facilité d'investissement et la mobilisation des ressources pour leur mise en œuvre. De manière spécifique, le PPDU est chargé de :

- i. Identifier, sélectionner et prioriser les projets régionaux d'infrastructures à forte intégration en consultation avec la commission de la CEDEAO, les Etats membres et le secteur privé ;

- ii. Mobiliser les ressources pour la préparation des projets et le financement des infrastructures ;
- iii. Renforcer les capacités, assister/appuyer les structures nationales et intergouvernementales en charge de l'exécution des programmes et projets d'infrastructures et
- iv. Promouvoir des partenariats public-privé dans le financement des infrastructures.

Le PPDU est gouverné par un Comité de Pilotage de neuf (9) membres incluant la Commission de la CEDEAO (2), les Etats-membres (2), la BIDC (1), les partenaires techniques et financiers (3) et le secteur privé (1) et une équipe de gestion.

Plusieurs bailleurs de fonds et partenaires techniques se sont intéressés au PPDU dont entre autres la BAD, l'Union Européenne, la JICA, l'UNECA, la Coopération Espagnole (AECID), la DFID, la GIZ, etc...

Les programmes et projets prioritaires sur lesquels le PPDU accentue ses efforts pour le démarrage de ses activités sont ceux relatifs au programme régional de la CEDEAO pour le développement des infrastructures, objet du Règlement C/REG.12/06/13 du 21 juin 2013 et du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) créé par l'Union Africaine, la BAD et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA).